

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de

Plougarmon

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par ses frais sécularisés

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. 2 - 2 autres : M^r Queau

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. tous externes - 90 à 95.

Et combien de pensionnaires ?

R. Aucun

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à moi, M. Quignec, recteur de Plougarmon

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par mes soins - gros déficit

Paroisse de

Plougarmon

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. par M^{lle} Pitel

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. une

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. toutes - une trentaine

Et combien de pensionnaires ?

R. aucune

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à M^r le Baron de Kertanguy, à Paris

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par les soins des religieuses de la Retraite

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Oui, sœurs de St-Méen, à l'orphelinat 14 jol.

Quel en est le nombre ?

R. 6

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. St-Méen, Immaculée-Conception

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.